TUMEURS DIVERSES

DÉTRUITES

A L'AIDE D'UNE PINCE A CUVETTES

AGISSANT

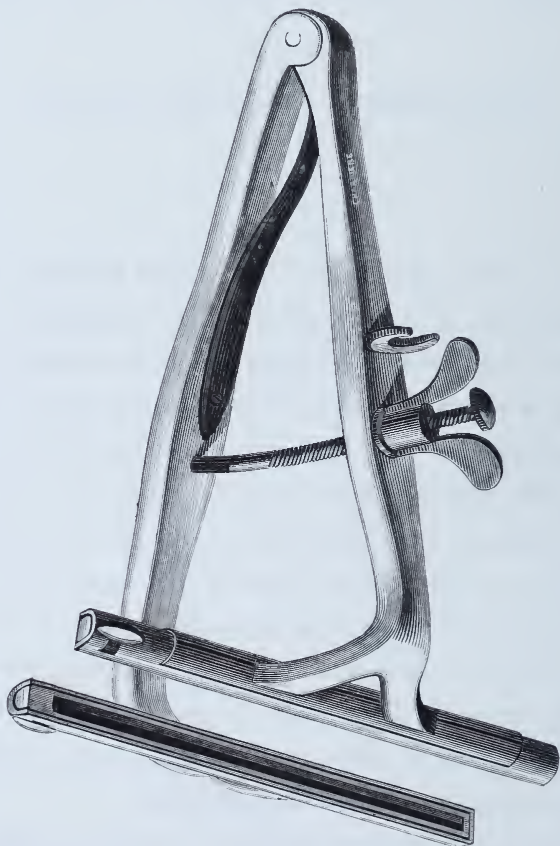
PAR ÉCRASEMENT ET CAUTÉRISATION SIMULTANÉS

Avant qu'il fût question de l'écrasement linéaire si heureusement appliqué à la chirurgie par M. Chassaignac, la pince à rainures pour la cautérisation des hémorrhoïdes internes avait déjà rendu de grands services entre les mains d'Amussat et de plusieurs de ses imitateurs, parmi lesquels nous nommerons MM. Maher, Jules Roux, Laurencin, H. Larrey, Thirion, Mascarel, etc. Nous ne décrirons pas les modifications successives que MM. Amussat père et fils apportèrent dans la forme et le mécanisme de cette pince. Nous voulons arriver tout de suite à la *pince porte-caustique à étau*, dernière transformation de la pince en T d'Amussat, et dont l'auteur, M. le docteur Alphonse Amussat, se sert avec une habileté qui s'inspire toujours avec succès des traditions paternelles.

Cet instrument, comme l'indique la figure ci-jointe, porte des cuvettes mobiles, qu'on peut charger à volonté de caustique calcio-potassique en fusion, et grâce à la vis et à l'écrou dont il est armé, le rapprochement de ses branches permet de comprimer les tissus comme dans un étau, et d'en produire la mortification par écrasement.

Cette pince agit donc tout à la fois par cautérisation et par attrition combinées.

Maintenant est-ce contre les hémorrhoïdes seulement qu'elle peut être employée avec profit ? Non. On peut y recourir pour toutes les tumeurs pédiculées ou susceptibles d'être pédicu-



lisées. L'année dernière, nous avons rapporté deux observations de polypes du rectum enlevés de cette manière par M. Alphonse Amussat. Notre confrère a extirpé par le même procédé un polype de la bouche, un polype volumineux de l'urèthre chez une femme, et des masses végétantes de la région

anale. Il a pratiqué la résection de grandes lèvres développées à un degré excessif. Enfin, le 10 juin 1859, il a étranglé et détaché au moyen de l'étau porte-caustique un lipome du volume d'un œuf de poule, qu'une femme de chambre, âgée de vingt-huit ans, portait à la cuisse gauche, dans le sillon qui sépare la fesse de la portion fémorale du membre inférieur. Chez cette malade, la pince, garnie de pâte caustique faite avec de l'alcool et de la poudre de Vienne, fut serrée convenablement et laissée en place pendant un quart d'heure. On lava le sillon avec soin, et la jeune femme fut placée dans un bain de siége. Le soir, la tumeur était violette. Les 12, 13 et 14, lotions avec une solution de chlorure de zinc pour modifier et désinfecter les tissus sphacélés. Le 19, chute de la tumeur; pansement avec de l'eau tiède. A la fin de juillet, la guérison était complète (1).

(1) *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 1860, p. 128, art. 6790.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.